



RECU EN PREFECTURE

Le 06 octobre 2022

VIA DOTELEC - S2LOW

025-212500565-20220929-D00692710-DE

EXTRAIT DU REGISTRE

Publié le : 06/10/2022

des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 29 septembre 2022

Le Conseil Municipal, convoqué le 22 septembre 2022, s'est réuni à l'hôtel de Ville de Besançon en présentiel

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de Mme Anne VIGNOT, Maire

Étaient présents :

Mme Elise AEBISCHER, M. Hasni ALEM, Mme Frédérique BAEHR, M. Guillaume BAILLY (à compter de la question n° 9 et jusqu'à la question n° 46 incluse), Mme Anne BENEDETTO, M. Kévin BERTAGNOLI, Mme Pascale BILLEREY, M. Nicolas BODIN, M. François BOUSSO, Mme Nathalie BOUVET, Mme Claudine CAULET, Mme Aline CHASSAGNE, Mme Annaïck CHAUVET, Mme Julie CHETTOUH, M. Sébastien COUDRY, M. Philippe CREMER, M. Laurent CROIZIER, M. Benoît CYPRIANI, Mme Karine DENIS-LAMIT (jusqu'à la question n° 46 incluse), M. Cyril DEVESA (à compter de la question n° 9), M. Ludovic FAGAUT (jusqu'à la question n° 46 incluse), M. Abdel GHEZALI (jusqu'à la question n° 19 incluse), Mme Valérie HALLER, M. Pierre-Charles HENRY (à compter de la question n° 5 et jusqu'à la question n° 46 incluse), M. Damien HUGUET, M. Jean-Emmanuel LAFARGE, Mme Marie LAMBERT (jusqu'à la question n° 46 incluse), M. Aurélien LAROPPE, Mme Myriam LEMERCIER (jusqu'à la question n° 46 incluse), M. Jamal-Eddine LOUHKIAR, Mme Agnès MARTIN, Mme Carine MICHEL (jusqu'à la question n° 38 incluse), Mme Marie-Thérèse MICHEL, Mme Laurence MULOT (jusqu'à la question n° 8 incluse), M. Maxime PIGNARD (jusqu'à la question n° 46 incluse), M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Karima ROCHDI, M. Jean-Hugues ROUX (jusqu'à la question n° 9 incluse), Mme Juliette SORLIN, M. Nathan SOURISSEAU, M. Gilles SPICHER, M. André TERZO, Mme Claude VARET (jusqu'à la question n° 46 incluse), Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Christine WERTHE (jusqu'à la question n° 46 incluse), Mme Marie ZEHAF

Secrétaire :

Mme Marie ZEHAF

Étaient absents :

Mme Fabienne BRAUCHLI, Mme Marie ETEVENARD, Mme Lorine GAGLILOLO, Mme Sadia GHARET, M. Olivier GRIMAITRE, M. Christophe LIME, Mme Françoise PRESSE

Procurations de vote :

M. Guillaume BAILLY à Mme Myriam LEMERCIER (jusqu'à la question n° 8 incluse), Mme Fabienne BRAUCHLI à Mme Valérie HALLER, M. Cyril DEVESA à M. Anthony POULIN (jusqu'à la question n° 8 incluse), Mme Marie ETEVENARD à M. François BOUSSO, Mme Lorine GAGLILOLO à M. Jean-Emmanuel LAFARGE, Mme Sadia GHARET à Mme Anne BENEDETTO, M. Abdel GHEZALI à Mme Julie CHETTOUH (à compter de la question n° 20), M. Olivier GRIMAITRE à M. Gilles SPICHER, M. Pierre-Charles HENRY à M. Ludovic FAGAUT (jusqu'à la question n° 4 incluse), M. Christophe LIME à M. Hasni ALEM, Mme Carine MICHEL à Mme Juliette SORLIN (à compter de la question n° 39), Mme Laurence MULOT à Mme Karine DENIS-LAMIT (à compter de la question n° 9 et jusqu'à la question 46 incluse), Mme Françoise PRESSE à M. Nathan SOURISSEAU, M. Jean-Hugues ROUX à Mme Sylvie WANLIN (à compter de la question n° 10).

OBJET : 20. Dénomination d'une rue Julie et Victor Considerant

Délibération n° 2022/006927

Dénomination d'une rue Julie et Victor Considerant

Rapporteur : Mme Aline CHASSAGNE, Adjointe

	Date	Avis
Commission n° 3	15/09/2022	Favorable unanime

Résumé :

Le présent rapport a pour objet d'ajouter le prénom Julie à la dénomination de rue Victor Considerant en la nommant ainsi : « Julie et Victor Considerant ».

Rue Julie et Victor Considerant

La Ville de Besançon a développé une politique de valorisation de l'histoire des femmes dans l'espace public. Plusieurs dénominations de rue attribuées à des femmes ont été votées depuis le début du mandat.

La rue visée est nommée à ce jour rue Victor Considerant.

Au regard de l'histoire et de l'implication de Julie Considerant, épouse de Victor Considerant, il est proposé de nommer la rue « Julie et Victor Considerant ». Leurs destins furent très vite intimement liés autour de combats politiques. Julie Considerant, militante Fourieriste est née en 1812 à Besançon, elle est la fille de Clarisse Vigoureux.

Plusieurs arguments appuient la proposition de réunir Julie et Victor sur une même plaque. Julie Considerant a été d'une aide constante et discrète pour son mari. Par exemple, dans le projet du phalanstère au Texas, elle organisait chaque soir des discussions et des soirées culturelles. Lors de leur retour à Paris, elle peignait des aquarelles d'oiseaux qu'elle vendait pour subvenir au ménage.

Elle décède à Paris en 1880, puis est enterrée au cimetière des Chaprais. C'est Victor Considerant qui est venu disperser les cendres de Julie sur sa tombe actuelle au cimetière des Chaprais et a fait sculpter la stèle selon un dessin qu'il avait réalisé. La tulipe sculptée sur la tombe représente l'amour que Victor portait à Julie.

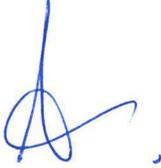
Compte tenu du fait que le nom principal, Considerant, reste inchangé, les habitants ne sont pas dans l'obligation de modifier leurs adresses auprès des différents gestionnaires de réseaux ou auprès de La Poste, l'évolution se fera lors des ventes ou des baux locatifs à venir.

Il est proposé de dénommer la rue comme indiqué ci-dessous :

Rue Julie et Victor Considerant
 Fourieristes
 1812-1880 1808-1893

A l'unanimité, le Conseil Municipal se prononce favorablement sur la dénomination de la Rue Julie et Victor Considerant.

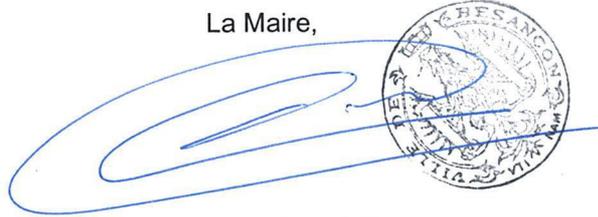
La Secrétaire de séance,



Marie ZEHAF,
Conseillère Municipale Déléguée.

Pour extrait conforme,

La Maire,



Anne VIGNOT.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 55

Contre : 0

Abstention*: 0

Conseiller intéressé : 0

*Le sens du vote des élus ne prenant pas part au vote est considéré comme une abstention.